

### CRITÈRE(S) DE CALCUL DU QUOTA :

- Densité du lieu de vie : Ingré – 463 hab/km<sup>2</sup>
- Situation familiale : célibataire sans enfant
- Situation personnelle : pas de critère spécial



Jean-Pierre

MOBILITÉ  
PERSONNELLE



## Bilan CO<sub>2</sub> en 2021

### MODES DE DÉPLACEMENT :

Ses déplacements personnels sont assez faibles.



#### Camionnette :

• Déplacements du quotidien : environ 25 km hebdomadaire soit 1 300 km annuels 0,21 tCO<sub>2</sub>/an

• Déplacements pour les vacances : il part rarement en vacances 0 tCO<sub>2</sub>/an



#### Avion :

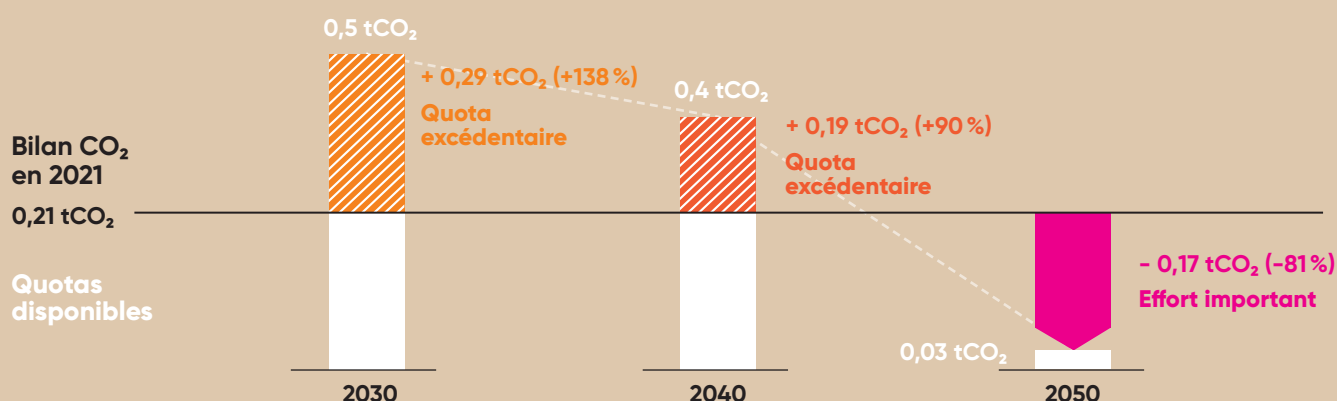
Jean-Pierre ne prend jamais l'avion 0 tCO<sub>2</sub>/an

**Bilan CO<sub>2</sub> en 2021**

**0,21 tCO<sub>2</sub>/an**

## Impact du rationnement d'ici 2050

Pour simplifier on étudie l'impact du rationnement sans intégrer les potentiels changements dans la vie des personnes au fil du temps (changement de travail, déménagement, évolution au sein de la famille, ...)



## Pistes d'action

### Avec le rationnement,

Jean-Pierre pourra conserver son train de vie personnel actuel jusqu'en 2040. En revanche, en 2050, il devra avoir changé ses habitudes.

### Pour 2030

Aucun changement nécessaire

### Pour 2040

Aucun changement nécessaire

### Pour 2050

Privilégier les modes de déplacements plus sobres pour ses trajets quotidiens.

**Attention** : ce ne sera possible que si est développé à proximité du domicile de Jean-Pierre des alternatives à la voiture et un ensemble de services et commerces essentiels de proximité.